

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT

31 - Haute-Garonne

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers

| | |
|---------------|----|
| • en exercice | 11 |
| • présents | 9 |
| • votants | 9 |
| • absents | 2 |
| • exclus | 0 |

Date de convocation :

28 février 2020

Date d'affichage :

28 février 2020

Objet

**Installation de
barrières de
sécurité sur
trottoirs RD33L
Route de Luscan
Demande de
subvention au
Conseil
Départemental.**

De la commune BARBAZAN

Séance du 05 mars 2020 à 18 heures 00

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de :

Mme STRADERE Michèle

Étaient présents :

Mmes ARIES Fabienne, BOLEA Maryse, NOE Liliane, STRADERE Michèle, VEYRIES Nadine
Ms DELORT Thierry, MAURETTE Bernard, SALES André, SIBRA Gérard,
Absent excusé : BRUNA Roger, VALLE Anthony

Secrétaire de séance :

M. MAURETTE Bernard

Mme le Maire informe de la nécessité d'installer des barrières de sécurité sur les nouveaux trottoirs de la Route de Luscan RD33 L.

Le devis de la société Comat et Valco est proposé pour 25 barrières main courante :
- 1880€ HT soit 2256€ TTC

Un dossier de demande de subvention sera déposé au Conseil Départemental. Le plan de financement sera le suivant :
- 40% au Conseil Départemental de la Haute-Garonne
- 60% resteront à la charge de la commune de Barbazan.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :
- de retenir le devis de Comat et Valco
- de demander une aide financière au Conseil Départemental 31
- d'autoriser Madame le Maire à signer tous les documents nécessaires à ce dossier.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Fait à Barbazan, le 5 mars 2020.

Le Maire,



Acte rendu exécutoire après le dépôt en Sous-préfecture De Saint-Gaudens le .

Publié ou notifié le .

Fait à BARBAZAN, le 06 mars 2020

Le Maire

